



L'an deux mille vingt-deux le 7 du mois de juillet, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes après convocation légale du 30 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. ORDY Denis – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDARAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – M. GRASSER Jean Claude – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick
M. L'HUILIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – M. MATHIEU Denis- M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. FAGOT REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. CERUTTI Alain à M. CRESPIY Jean Claude -

Excusé(s) : Mme LORETTE Delphine – M. THIRY Philippe – M. VINCENT Yvon -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **41 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 35

Pouvoirs : 6

Excusés : 3

Votants : 41

Date d'affichage : 12 juillet 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 41

Contre

Absentions

FINANCES

09/07/2022

Ouverture de crédits – budget principal

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle :

- Le lancement de l'appel d'offres concernant la fourniture d'énergie, l'exploitation et la maintenance des installations techniques des bâtiments communautaires et scolaire
- L'ouverture de crédits au budget 2022 pour le premier semestre uniquement pour le volet maintenance
- La délibération du 20 mai 2021, autorisant le président à signer le marché sur décision de la CAO et à ouvrir les crédits nécessaires au budget
- La décision de la CAO pour attribuer le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse suite à la présentation du rapport d'analyse par le bureau d'études Assist

Le marché étant attribué, il convient donc d'ouvrir les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses afférentes au 2^e semestre 2022 pour les dépenses relatives au P2 (entretien et dépannage des installations thermiques, eau chaude sanitaire, traitement de l'eau, traitement de l'air et climatisation) et au P3 (maintien et remise en état avec remplacement des matériels défectueux)

Pour mémoire, les crédits budgétés relatifs au P1 (approvisionnement et fourniture des combustibles et énergies) ont été estimés pour une année complète.

La Communauté de communes va également s'adjoindre les conseils de l'assistant à maîtrise d'ouvrage afin de suivre le contrat d'exploitation pour le compte de la collectivité.

Il est demandé à l'assemblée du conseil communautaire :

- d'approuver l'ouverture des crédits comme suit

Section de fonctionnement

Article 6156 – maintenance	+ 85 000 € TTC
Article 611 – prestations AMO	+ 4 200 € TTC

Section de investissement

Depenses : Operation 9364 Article 2317 – energie	+ 30 000 € TTC
Recettes : Cpte 023/021 virement de la section fonct à section inv	+ 30 000 € TTC

Ces crédits seront pris sur l'excédent de fonctionnement, le ramenant à 1 118 116,27 €.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ouverture des crédits comme suit :

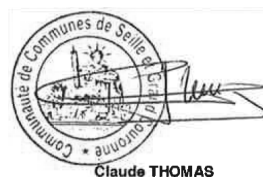
Section de fonctionnement

Article 6156 – maintenance	+ 85 000 € TTC
Article 611 – prestations AMO	+ 4 200 € TTC

Section de investissement

Depenses : Operation 9364 Article 2317 – energie	+ 30 000 € TTC
Recettes : Cpte 023/021 virement de la section fonct à section inv	+ 30 000 € TTC

Ces crédits seront pris sur l'excédent de fonctionnement, le ramenant à 1 118 116,27 €.



CLAUDE THOMAS
2022.07.13 16:57:36 +0200
Ref:20220712_101002_1-1-O
Signature numérique
le Président